

Le temps géographique

Pierre George

Volume 11, Number 24, 1967

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/020739ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/020739ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

George, P. (1967). Le temps géographique. *Cahiers de géographie du Québec*, 11(24), 469–477. <https://doi.org/10.7202/020739ar>

Article abstract

Geographic time imposes its own rhythms on rural, agricultural and artisanal life by the varying climatic conditions of its seasons. Such « cosmic » time differs from conventional and commercial time, which rules urban and industrial activities and which depends almost not at all on seasonal variations. The work week is now only five days long, and the year is broken by many periods of unproductive inactivity. Finally, time, with its stages of training, activity and retirement, is the master of life.

LE TEMPS GÉOGRAPHIQUE

par

Pierre GEORGE

Professeur à la Sorbonne, Paris

La perception classique du monde extérieur appelle distinction et même opposition de deux dimensions considérées comme d'essence différente : *espace* et *temps*. La géographie s'est souvent et justement — sinon complètement — définie comme science de l'espace, de l'espace humanisé. On l'a volontiers opposée à l'histoire, science du temps passé et aux sciences sociales et économiques, sciences du temps présent et de la prospection du temps futur. Les études récentes d'aménagement du territoire ont rappelé, sous une forme moderne, l'importance des relations entre les modulations qualitatives ou conventionnelles du temps et l'utilisation de l'espace, qu'avaient soulignées il y a vingt ou trente ans les thèses de géographie régionale portant sur les économies et les sociétés rurales. Au point de vue de l'organisation de la vie et de l'activité humaine, *l'espace change de signification suivant la marche cyclique du temps*. Sans qu'on ait eu besoin de l'affirmer, cette constatation s'est imposée à propos de toute étude de géographie agricole. Mais l'analyse des conditions de vie et de la répartition de ces conditions de vie dans un espace organisé en économie industrielle, en milieu urbain, ont fait apparaître des types nouveaux de relations entre temps et espace qui concernent les régions urbaines et tout leur périmètre de relations, lors même que le temps cessait d'être une donnée naturelle pour être régi par des conventions humaines.

1. Le temps « géographique » est un temps *perçu* et un temps *vécu*

- a) comme temps actif ;
- b) comme temps ressenti.

— Comme temps *actif*, il est déterminé par des données naturelles ou par des données conventionnelles — qui subissent cependant encore des contraintes ou des modulations de caractère naturel :

— Comme temps *ressenti*, il détermine la recherche de moyens de protection ou d'affranchissement de la vie matérielle à l'égard de ces contraintes.

2. Le temps géographique se définit sous une forme *cyclique* : il est affecté de *coefficients qualitatifs* qui caractérisent un rythme, une succession de phases, autorisant, imposant ou prohibant certaines formes d'activité, régissant les rythmes de présence à l'intérieur de l'espace et de plus ou moins grand isolement à l'égard du milieu extérieur.

3. Le temps géographique est un temps *projeté sur l'espace*, en ce sens que son utilisation par l'homme se répartit suivant des rythmes plus ou moins serrés en des lieux différents.

4. *Le temps géographique est perçu et défini différemment suivant les types d'économie et les niveaux de développement.*

À titre de première approximation, on peut distinguer le *temps cosmique* qui s'exprime en rythmes saisonniers et journaliers, qui est impératif à l'égard des économies et des sociétés agricoles et détermine à la fois leurs travaux, leurs mythes et leurs rites, et le *temps conventionnel* qui est celui des sociétés industrielles, découpé artificiellement par des conventions ou contrats de travail qui décident de la répartition des temps de présence et d'activité de la population entre les différentes portions d'un espace aménagé.

I. LE TEMPS COSMIQUE IMPOSE LES RYTHMES DE LA VIE RURALE

La vie agricole, et par voie de conséquence la vie rurale, est réglée par les rythmes saisonniers qui ordonnent les «travaux et les jours» des paysans. Suivant les types de climats, on distingue des agricultures à activités continues ou semi-continues et des agricultures à alternance de temps actifs et de temps morts. Suivant que le temps est qualitativement plus ou moins modulé, il permet ou interdit une vie et une activité extérieures permanentes. Et le géographe est conduit à distinguer au moins trois types d'utilisation de l'espace suivant les rythmes cosmiques :

1° *Utilisation constante sédentaire*, subissant seulement des modulations de l'activité de la part de rythmes saisonniers ;

2° *Utilisation discontinue sédentaire*, où les rythmes saisonniers appellent des alternances d'activité et d'inertie, ou des alternances d'activités spécifiquement différentes et économiquement complémentaires ;

3° *Utilisation discontinue à migrations alternantes* associant dans un même complexe économique et social deux portions d'espace dont les temps saisonniers sont qualitativement complémentaires par rapport aux besoins de l'existence des collectivités humaines.

Le premier type est celui de la zone chaude à humidité constante et des plaines de l'Asie des Moussons tropicale où les effets de l'irrigation peuvent compenser la pénurie de précipitation pendant la saison sèche. L'activité agricole est pratiquement ininterrompue au point que, suivant les cas, on peut parler de deux récoltes par an ou d'un chevauchement total de la périodicité annuelle (3 récoltes en deux ans dans les plaines du Bas Tonkin, continuité presque indifférenciée dans la forêt équatoriale). La différenciation des modes d'utilisation du sol est un fait de civilisation, subsidiairement une conséquence de la nature et de la qualité des sols dont disposent les sociétés rurales, elle est pratiquement indifférente à l'écoulement des temps.

Le second type est, par sa sensibilité aux rythmes saisonniers du temps, beaucoup plus intéressant pour l'analyse géographique. Il appelle d'ailleurs des distinctions fondamentales :

1° les pays à simple ralentissement de la vie végétative — qui sont les pays tempérés océaniques et méditerranéens, où les phases saisonnières du temps se distinguent plus par une certaine spécificité des travaux que par une discontinuité vraie dans l'activité ;

2° les pays à interruption totale de toute vie agricole et de toute vie extérieure à l'exception des travaux forestiers et des activités de relation — qui sont les pays tempérés continentaux et les pays tempérés de montagne ;

3° les pays à interruption totale de toute activité productive — qui sont les pays tropicaux à longue saison sèche.

Dans le premier cas, les rythmes saisonniers sont plutôt des rythmes de production et de récolte que des rythmes de travail. Les périodes de récolte sont suivies en économie traditionnelle — notamment dans les pays méditerranéens — de manifestations collectives et de fêtes et cérémonies périodiques et rituelles : grandes foires d'automne, fêtes de paroisses, mariages et réunions familiales. Mais le travail n'est pas pour autant interrompu, les travaux d'hiver, la cueillette des olives, les labours, la taille de la vigne et des arbres fruitiers, la préparation des rûchers, succèdent aux travaux de l'été. Dans les pays océaniques à hiver doux, les travaux liés à l'élevage sont à peu de choses près les mêmes en hiver qu'en été, si l'on exclut ceux qui sont liés aux cycles de la reproduction.

Dans le second cas, l'interruption forcée des travaux agricoles et une certaine claustration imposée par le froid condamnent à une oisiveté forcée pendant des périodes allant de 4 à 6 mois. Le besoin d'activité, insatisfait par la réparation des bâtiments et de l'outillage, l'abattage du bois, la chasse, mais surtout la pression démographique, imposant la recherche de ressources supplémentaires, ont fait de ce temps vide dans le cadre proprement agricole, un temps d'activités complémentaires dans les pays de l'Europe continentale, des montagnes européennes, et dans l'Est canadien. Le climat fait des paysans des pays à hiver, des paysans artisans, des paysans ouvriers, ou des paysans migrants.

L'Europe orientale a eu dès la fin du moyen-âge ses ateliers domestiques : paysans travaillant le bois, le fer, l'argile, le lin et le chanvre, les métaux précieux, associant le vulgaire travail d'intérêt quotidien à de véritables réalisations artistiques (les *Koustaris* de la zone forestière continentale russe). Toutes les montagnes européennes ont occupé leurs temps d'hiver à des fabrications artisanales que l'on a souvent citées à propos du Jura mais qui ont existé aussi dans les Alpes, les Carpates, l'Erzgebirge, la Forêt-Noire, les Vosges. Le drame de la révolution industrielle sera justement de mettre en difficulté ces activités hivernales et, par là même, en déséquilibre les budgets familiaux par la concurrence des productions industrielles. Le dilemme sera alors : ou substitution d'activités proprement industrielles à l'artisanat traditionnel (les rythmes saisonniers du temps sont alors indirectement responsables de certaines formes de localisation industrielle) ou émigration.

Les paysans des pays à hiver sont d'ailleurs habitués aux migrations mais ces migrations étaient originaires seulement saisonnières : celles des vitriers de la Slovaquie, des ramoneurs savoyards... ou des instituteurs des Hautes Alpes, celles aussi des paysans colporteurs allant vendre en hiver les produits de l'artisanat de village dans l'avant-pays et parfois fort loin.

Dès la belle saison revenue, dès la fonte des neiges, le rythme agricole reprend. Seules quelques vieilles femmes continuent à faire tourner le rouet dans les villages polonais ou russes. Jusqu'à la première neige, l'activité redevient strictement agricole.

Le troisième cas est celui des pays tropicaux à longue saison sèche ; c'est celui de la zone soudanienne en Afrique : quatre mois d'hivernage, c'est-à-dire de saison des pluies. Huit mois de sécheresse dont au moins sept d'oisiveté agricole totale chez des paysans cultivateurs qui ont laissé à des peuples d'éleveurs le soin du bétail. Alternance de quelques mois d'activité forcée dont dépend la sécurité du groupe et d'une longue période de palabres. Il a bien été tenté d'introduire des activités artisanales de saison sèche. Mais traditionnellement le travail non agricole est travail « d'hommes de caste » c'est-à-dire de catégories sociales inférieures. À la rigueur, il peut s'agir de travaux de tissage faits par les femmes. Rien de comparable pourtant à l'artisanat complémentaire du pays tempéré à hiver franc. Ici le cycle du temps apparaît comme une malédiction que l'on ne peut conjurer, quand la pression démographique est trop forte, que par l'émigration avec toutes ses contraintes et tous ses périls, le mot n'est pas trop fort quand il s'agit de l'émigration de jeunes travailleurs pour une autre zone climatique où les rythmes du temps sont différents et bien cruels pour le tropical.

Le troisième type est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'insister. C'est celui des migrations pastorales tantôt suivant une projection verticale, la transhumance classique, tantôt suivant les méridiens (notamment dans les pays des marges arides du domaine méditerranéen).

Dans tous les cas, le temps agricole est spécifiquement différencié en ce sens qu'au cours de l'année, il appelle des opérations de caractère différent et des tensions d'activités inégales. On retiendra de cette affirmation deux conséquences :

1° La nécessité d'utiliser suivant les phases saisonnières, qui sont en même temps des phases agricoles, un matériel différent : ceci pose en économie agricole mécanisée le *problème du plein emploi et de la rentabilité du matériel*—et indirectement celui de la *dimension minima et optima de l'exploitation*, en fait celui de la concentration des terres. Ceci a également pour conséquence l'infériorité de l'économie agricole sur l'économie industrielle au point de vue de la rentabilité des équipements, puisque la machine agricole doit être amortie sur un petit nombre de jours d'utilisation par an.

2° L'adaptation de l'homme à une forme discontinue de l'effort, à l'alternance de périodes de travail à rythme élevé pendant des journées au moins égales à la période de distribution de lumière solaire, et de périodes de détente, de travail

calme et relativement léger, organisé à son gré et à son rythme. Cette modulation des temps actifs chez le paysan est une entrave à son adaptation directe aux rythmes industriels, responsable de l'irrégularité de fréquentation de l'usine ou des chantiers par les paysans « néo-ouvriers », appelée dans les rapports administratifs *l'absentéisme*. Ici encore une conséquence géographique originale : les premiers industriels s'établissent de préférence dans les régions où une vieille association de la vie rurale, de l'artisanat et des manufactures avait déjà assuré la transition des rythmes paysans aux rythmes industriels.

II. LE TEMPS INDUSTRIEL EST SAUF EXCEPTIONS, UN TEMPS CONVENTIONNEL

Le propre du temps industriel est d'échapper dans la mesure du possible aux rythmes cosmiques, notamment pour assurer le plein emploi ou l'emploi régulier du matériel investi.

Les deux cas extrêmes sont :

— *l'assujettissement partiel aux temps naturels*, dans les chantiers de plein air surtout dans les pays à hiver rigoureux : on retrouve les pays du nord, les pays continentaux, la montagne — c'est le cas des chantiers de construction de centrales électriques — et dans les industries traitant des produits agricoles comme les sucreries ou les conserveries de fruits et de légumes, et les conserveries de produits de la pêche,

— *et l'indifférence totale aux rythmes saisonniers et journaliers* par l'organisation du travail continu, la mine, la sidérurgie, les raffineries de pétrole, et aussi les transports.

Entre les deux se situe l'organisation du travail journalier qui tient compte du rythme naturel d'alternance du jour et de la nuit, mais est indifférente aux rythmes saisonniers si ce n'est pour l'attribution des congés annuels.

Le temps est ici l'objet de conventions de travail. Il est dépersonnalisé et « désobjectivé » en ce sens que les conventions sont semblables sinon identiques pour des activités professionnelles différentes, confondant des branches de spécificité variée dans un même rythme associé de mouvements de déplacement synchrone : les « heures de pointe » de la circulation dans les grandes régions industrielles et urbaines. Il est semblable à lui-même au point de vue des activités professionnelles d'un bout à l'autre de l'année. Il est strictement rythmé par les règlements, l'horloge pointeuse et les sonneries de l'usine. Il est *en dehors du temps cosmique*.

La généralisation de l'organisation du travail en atmosphère conditionnée et en lumière artificielle achève de dresser une véritable cloison entre le temps naturel et le temps vécu.

Les articulations de ce temps artificiel et conventionnel ne sont plus — sauf pour les congés annuels, comme cela a déjà été noté — que des articulations elles-mêmes conventionnelles ou spécifiques des rapports économiques et sociaux de la société industrielle : dimanches et jours de fête, périodes de grève ou de chômage.

Mais en cessant d'être une donnée naturelle pour être un des termes de convention de travail le temps devient la base du calcul de la rémunération de l'activité : salaire horaire ou mensuel, années d'ancienneté, âge de la retraite.

Paradoxalement, plus le temps vécu cesse d'être commun avec le temps cosmique, plus les relations s'intensifient et se différencient entre le temps et l'espace.

III. LE TEMPS CONVENTIONNEL RÉGIT L'UTILISATION DE L'ESPACE DANS LES PAYS INDUSTRIELS

Les relations entre temps conventionnel et utilisation de l'espace dans les pays industriels peuvent être définies à travers quatre formes d'expression de ce que l'on appelle les « budgets temps » :

1. les budgets temps quotidiens ;
2. les budgets temps hebdomadaires ;
3. les budgets temps annuels ;
4. les budgets temps voyageurs.

1. *Le temps quotidien* de l'homme vivant en économie industrielle se divise en trois fractions approximativement égales : temps de travail, temps végétatif, temps intermédiaire ou « tiers temps ». Chaque fraction se projette, au moins en principe, sur une fraction d'espace appropriée. Entre chaque temps, doit donc s'insérer un temps de relation qui correspond au passage d'une fraction d'espace dans une autre. Une première opération géographique consiste donc dans la localisation dans l'espace, du temps de travail (suivant les cas : l'usine, le bureau, le magasin) et du temps végétatif (le logement et quand ils existent, ce que le Corbusier appelait les « prolongements du logement »). De l'examen de l'expression cartographique de cette localisation découlent les problèmes de la vie quotidienne de relation que l'on retrouve en absorbant le « tiers temps ». Le tiers temps rassemble en effet :

- des temps de déplacement ;
- des temps de « chalandise » (*shopping*) avec les temps de déplacements correspondants ;
- des temps de loisirs : loisirs extérieurs, avec encore des temps de déplacement correspondant, loisirs à domicile.

Plus les organismes industriels et urbains sont complexes, plus les déplacements de travail (migrations pendulaires) sont importants, en temps, en nombre de personnes, en distance. Les premières formes d'association géographique de l'usine ou de la mine et des logements ouvriers en un même lieu ne subsistent guère que quand il y a travail permanent et relève à toutes les heures du jour et de la nuit. De plus en plus il y a séparation fonctionnelle des lieux de travail et des lieux de résidence et cette séparation devient particulièrement affirmée pour l'ensemble des professions du secteur « tertiaire ». Cette séparation impli-

que des « temps contraints » souvent fort longs de cheminement et de transits successifs entre domicile et lieu de travail. Elle pose aux urbanistes un problème majeur : celui de l'organisation et de la structuration du système de relation et de communication en considération du flux de migrations journalières, celui aussi de l'aménagement de l'espace entre espace professionnel et espace résidentiel de nature à faciliter la fluidité de ces flux.

Le temps de « chalandise » prend une signification particulière dans les pays où le système de distribution présente des imperfections et implique des temps d'attente plus ou moins prolongés. Il s'accompagne de temps de parcours qui, eux, dépendent des facilités de circulation et de stationnement. Il est donc lié à la disposition dans l'espace de l'équipement en services commerciaux et à leur accessibilité par les différentes catégories d'usagers.

De même les loisirs extérieurs — dans la mesure où ils s'accompagnent de déplacement — concernent l'organisation de l'implantation des centres de distraction et des dispositifs de circulation adéquats : espaces aménagés à proximité des zones d'habitation accessibles par la circulation à pied, en particulier.

Il en est résulté des schémas d'organisation de l'espace urbain directement inspirés de la considération de la hiérarchie des besoins et de la distinction des besoins quotidiens et des besoins épisodiques.

Il reste d'ailleurs que, suivant les solutions adoptées pour l'organisation de l'espace résidentiel, la tendance à la mobilité quotidienne de « chalandise » et de loisirs est plus ou moins grande. Et il en résulte que la part laissée au temps réellement libre, réellement consacré aux *loisirs*, est plus ou moins grande. La relation entre organisation de l'espace et temps, et la pression des cycles artificiels du temps industriel sur cette organisation de l'espace sont évidentes. Elles apparaissent tout autant, mais à des *échelles dimensionnelles différentes* au niveau des temps hebdomadaires, annuels et viagers.

2. *Le temps hebdomadaire* oppose dans un nombre croissant de pays d'économie et de société industrielles, cinq jours de travail à deux jours de loisirs. Dans la mesure où le milieu urbain — l'espace urbain — n'offre pas à sa population toutes les possibilités d'utilisation sur place de ce temps de loisir, où au contraire par des mécanismes psycho-sociologiques complexes il exerce une répulsion, la fin de semaine est une période de migration qui transfère sur une autre fraction d'espace une partie de plus en plus importante de la population urbaine. Certes il devient fréquent dans un nombre croissant de villes qu'une partie de ce temps libre de fin de semaine soit absorbé par la concentration des opérations de « chalandise » naguère réparties sur l'ensemble de la semaine, mais le phénomène géographique principal est le transfert sur certains secteurs privilégiés de la périphérie urbaine, d'une partie de la population ; ou bien il s'agit de zones de parcs, d'espaces verts spécialement aménagés à cet effet, quelle que soit la forme d'organisation économique et sociale générale (près d'Amsterdam, dans la périphérie de Londres ou autour des villes soviétiques ou nord américaines), ou bien les courants de migration hebdomadaires sont attirés par des secteurs naturellement privilégiés, champs de neige des villes d'arrière-pays montagnard, plages proches des villes des régions de périphérie continentale, zones boisées consacrées à la

chasse, campagnes pourvues de forêts, de lacs, de bords de rivières poissonneuses où se sont multipliées les « résidences secondaires ». Deux effets concomitants : le jeu de la plus-value sur les terrains des régions considérées comme attractives, la concentration du flux de circulation sur des tronçons d'axes de communications qui connaissent leur taux de fréquentation le plus élevé à l'heure des retours du dimanche soir et de la nuit du dimanche au lundi.

Le temps des régions industrielles et urbaines se projette sur un espace qualitativement différencié qui prend une valeur fonctionnelle par rapport à ce qu'il est capable d'offrir pour la détente et les loisirs de la population pendant les deux jours de fin de semaine. Cet espace est délimité en considération des possibilités d'accès dans un délai compatible avec son utilisation pour une période de courte durée et sous une forme répétée pendant la plus grande partie de l'année. Ses limites suivent le tracé des isochrones de circulation ferroviaire et surtout routière assurant l'accès des domaines réputés privilégiés à cette fin.

3. *Le temps annuel.* Le bilan met ici en présence le temps de travail annuel (y compris les loisirs épisodiques et hebdomadaires) et les périodes de congés. L'usage des congés annuels payés, dans la législation du travail européenne et en particulier française, détermine des migrations saisonnières massives, migrations « des plages » l'été, migrations « de la neige » l'hiver. Il en résulte de véritables bouleversements dans les courants techniques de circulation et de transport, notamment de distribution des produits alimentaires périssables, de distribution de l'énergie, de transport des voyageurs. Comme dans les cas précédents, des portions d'espace subissent des plus-values considérables, les effets de spéculations foncières et immobilières, et des poussées de fièvre dans le domaine des prix de vente de détail et de rémunération des prestations de services. Sous l'effet de ces hausses de coût de séjour, des mutations de domaines de fréquentation saisonnière poussent les flux saisonniers d'une station ou d'une région à une autre. La géographie du tourisme saisonnier est fluctuante. Elle engendre pourtant des investissements considérables en équipement des plages, des stations de sports d'hiver et en aménagement de leurs accès. Le problème économique est ici celui de l'amortissement de ces investissements sur des périodes d'usage relativement courtes. Il a pour conséquence un coût élevé des services et des locations. Le temps de loisir « éponge » en quelques semaines les économies réalisées sur un temps de travail beaucoup plus long, en même temps qu'il représente un transfert géographique de revenu. L'opération est de plus en plus encouragée par l'octroi des « crédits » de vacances. En fait le transfert géographique est plus apparent que réel dans la mesure où les sociétés et les organismes bancaires qui assurent le financement et l'équipement des stations touristiques, l'organisation des déplacements et éventuellement le crédit afférent, appartiennent en fait au secteur d'entreprises industrielles et urbaines lui-même. La projection du temps de loisirs dans l'espace devient de plus en plus thème d'affaires financières et forme de conditionnement de la vie sociale, la publicité et la mode aidant. Sans en être conscients et en échappant concrètement au moule urbain, les citadins restent prisonniers d'un appareil technique qui étend son influence sur un espace « globalisé » qui tend à s'étendre à la planète toute entière quand les

agences de tourisme offrent des vacances aux Baléares, aux Bahamas, ou en Polynésie avec autant de simplicité que sur les plages de l'Atlantique nord.

4. *Le temps viager.* Il est de plus en plus communément admis que la grande agglomération ou la région industrielle où l'homme a accompli sa vie de travail, à quelque niveau que se situe ce travail, sont impropres à lui assurer une vieillesse longue et tranquille. La vie de l'individu se divise donc en trois phases, temps de formation précédant la vie active, temps actif et temps de retraite. La retraite est l'occasion d'un quatrième type de migrations vers des domaines réputés favorables à une agréable prolongation de la vie. Il se constitue des zones de retraite et même (aux États-Unis notamment) des villes de retraite. Ici les rythmes de temps ne se définissent plus par rapport au temps général de la vie de toute la collectivité comme dans les trois cas précédents mais par rapport au temps de vie de chaque individu.

L'un et l'autre échappent au temps cosmique, sont du domaine des temps conventionnels qui font partie du conditionnement de l'existence de l'individu dans les sociétés et économies industrielles et urbaines. Pourtant les temps naturels ne perdent pas toute influence. C'est par rapport à leurs rythmes saisonniers que se sélectionnent et se hiérarchisent les domaines d'élection choisis pour la domiciliation des temps de loisirs, surtout des temps de loisirs annuels et des temps de retraite des personnes âgées. La meilleure preuve n'en est-elle pas dans la recherche de la mise en phase de temps de loisirs échelonnés tout le long de l'année (notamment pour éviter l'arrêt saisonnier des activités) et des rythmes saisonniers, qui conduisent les touristes des pays tempérés tour à tour en zone tropicale, en pays méditerranéen ou au « soleil de minuit » suivant la période choisie, ou imposée pour les vacances annuelles ?

RÉSUMÉ

Le temps géographique perçu et vécu, peut être actif ou ressenti. Actif puisqu'il impose les rythmes de la vie rurale, agricole ou artisanale, par des saisons à caractères variables selon les types de climats. Ce temps, au rythme cosmique, est différent du temps vécu, conventionnel et « monnayable ». Il aiguille l'activité urbaine et industrielle, presque indifférente aux rythmes saisonniers. La semaine n'a plus que cinq jours, tandis que l'année active est amputée de périodes d'inactivités improductives.

Enfin, le temps maître de la vie : temps de formation, temps d'activité, temps de retraite.

Ainsi le temps géographique révèle ses différentes facettes, selon l'angle sous lequel nous le considérons.

SUMMARY

Geographic time imposes its own rhythms on rural, agricultural and artisanal life by the varying climatic conditions of its seasons. Such « cosmic » time differs from conventional and commercial time, which rules urban and industrial activities and which depends almost not at all on seasonal variations. The work week is now only five days long, and the year is broken by many periods of unproductive inactivity. Finally, time, with its stages of training, activity and retirement, is the master of life.